Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association

Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 90 (2018)

Heft: 3

Rubrik: Brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Genève

Codha

A Chêne-Bougeries la coopérative a inauguré un lotissement de 49 logements. Selon le principe de l'autoconsommation, la construction Minergie P ECO consomme en priorité sa propre électricité. A notre connaissance, il s'agit de la deuxième réalisation de ce type dans un immeuble d'habitation à Genève. Le dispositif photovoltaïque est géré par une association d'habitants, L'Armoise.

Selon le DDP accordé par la commune, dix logements ont été accordés en priorité à des Chênoises et des Chênois. Les espaces verts et notamment le potager en permaculture ont été développés à partir d'un atelier participatif, puis repris et entretenus par l'association d'habitants. Les rez-de-chaussée accueillent notamment une salle commune, un crèche communale, un atelier de bricolage et un espace de coworking. Trois chambres d'amis sont également à la disposition des coopérateurs.

Ce projet Rigaud comprend également le premier *cluster* de Suisse romande. Cette structure se comprend comme un très grand appartement qui se décline entre parties privatives et parties communes. Dans ce cas-là, trois petits logements disposent d'une grande cuisine, d'une terrasse, d'un espace de vie et d'une chambre d'amis en commun. Cette offre est désormais prévue dans tous les projets de la Codha. Le principe est notamment développé à large échelle dans l'immeuble de l'écoquartier de la Jonction, où les emménagements ont commencé.



La réalisation apparaît comme des petits immeubles mitoyens légèrement décalés. © Johannes Marburg/DR



VAUD

Cité Derrière à Métamorphose: permis de construire en vue!

Le bureau d'architectes bunk, à Nyon, a remporté en mai le concours portant sur la pièce urbaine A de l'écoquartier des Plaines-du-Loup. Lauréate, la structure Romulus et Rémus en forme de peigne assurera la transition entre des infrastructures existantes - service des autos, aérodrome - et l'écoquartier proprement dit. La pièce urbaine sera réalisée par trois maîtres d'ouvrage, Swiss Life, SILL et Cité Derrière, pour un total de 150 logements. Pour les activités, le programme est caractérisé par la présence d'un appart-hôtel, d'un centre d'accueil temporaire (CAT), de locaux pour le Centre médico-social et d'un centre d'urgences géré par la Polyclinique médicale universitaire (PMU). Selon les architectes, une demande de permis de construire pourrait être finalisée avant le printemps prochain. A l'échelle du quartier, selon l'état actuel des dynamiques, des demandes de permis de construire pour les pièces urbaines E et C pourraient être déposées dès cet automne, pour la pièce B, comme (pour la A), au printemps. Et enfin pour la D. Selon les autorités lausannoises, les emménagements pourraient s'étaler entre mi-2022 et 2023.

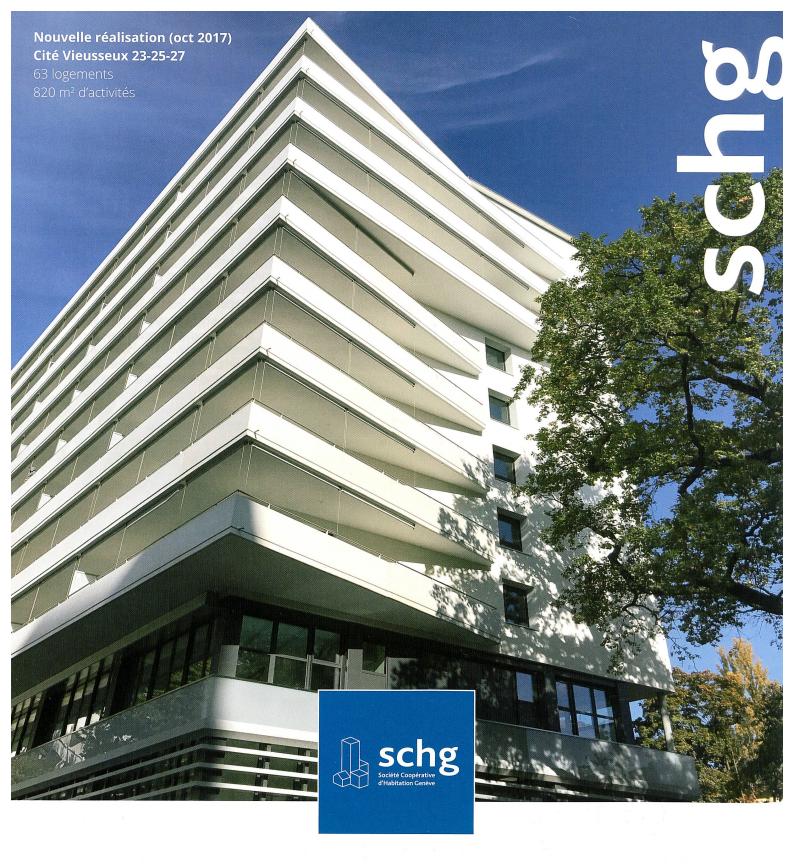
PrimaVesta

A Penthalaz, la coopérative construit un ensemble de 17 logements protégés. Le terrain a été attribué en DDP par le propriétaire de l'EMS voisin, la Fondation de la Venoge. Le nouvel immeuble en R+2, Minergie, reprendra l'aspect des façades de l'EMS. Baptisé Les Reflets de la Venoge, le bâtiment sera notamment doté d'une salle communautaire. Les travaux débutent cet été, pour des emménagements, selon programme, fin 2019.









Bientôt centenaire, notre dynamique coopérative met son énergie et son expérience dans la construction de nouveaux bâtiments de qualité, l'entretien régulier et une gestion sociale de ses immeubles (plus de 2'000 logements avec les chantiers en cours). L'un des objectifs principaux est le maintien de loyers abordables, concrétisé par une moyenne annuelle de CHF/pièce 2'905.- dans son parc immobilier, au 31 mai 2017.

